

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la communauté urbaine de Lyon

REVISION N°1

Territoire de la commune de DECINES-CHARPIEU Projet Grand Stade et activités d'accompagnement

ENQUETE PUBLIQUE

du jeudi 12 novembre 2009 au mardi 15 décembre 2009 inclus

Par arrêté n° 2009-09-29-R-0298 en date du 29 septembre 2009, Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon a décidé de soumettre à enquête publique le dossier de révision n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la communauté urbaine de Lyon sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu.

Le projet de révision concerne la réalisation d'un équipement sportif d'agglomération et de diverses activités d'accompagnement liées à l'entraînement, au tertiaire et à l'hôtellerie, ainsi qu'aux aspects fonctionnels nécessaires à cet ensemble.

Par décision de monsieur le président du tribunal administratif de Lyon n° E 09000216/69 en date du 4 août 2009, une commission d'enquête a été désignée, présidée par monsieur Jacques Martelain.

Ont été désignés en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête, monsieur Bernard Couronne et madame Karine Rouchon.

Ont été désignés en qualité de membres suppléants de la commission d'enquête, monsieur Jacques Chevalier et madame Dominique Boulet-Régny.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier dans les mairies de chaque commune membre de la communauté urbaine de Lyon, dans les mairies des neuf arrondissements de la ville de Lyon et au siège de la communauté urbaine de Lyon, et adresser leurs observations par écrit à Monsieur le président de la commission d'enquête, Hôtel de la communauté urbaine de Lyon - Délégation Générale au Développement Urbain - Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération - Service Territoires et Planification - 20 rue du Lac - 69003 LYON.

Elles pourront également les consigner sur un registre déposé à cet effet dans les mairies de chaque commune membre de la communauté urbaine, dans les mairies des neuf arrondissements de la ville de Lyon et à l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon, du lundi au vendredi, aux heures habituelles de réception du public.

Un membre au moins de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public :

- **à la mairie annexe de Décines-Charpieu, 4 rue Marcellin Berthelot, le lundi 16 novembre 2009 de 13 heures 30 à 16 heures 30,**
- **à la mairie de Meyzieu, Place de l'Europe, le jeudi 19 novembre 2009 de 9 heures à 12 heures,**
- **au centre technique municipal de Chassieu, 27 chemin de l'Afrique, le mardi 24 novembre 2009 de 13 heures 30 à 16 heures 30,**
- **à l'hôtel de la communauté urbaine, 20 rue du Lac à Lyon 3ème, le vendredi 27 novembre 2009 de 9 heures à 12 heures,**
- **à la mairie de Meyzieu, Place de l'Europe, le mercredi 2 décembre 2009 de 13 heures 30 à 16 heures 30,**
- **au centre technique municipal de Chassieu, 27 chemin de l'Afrique, le jeudi 10 décembre 2009 de 9 heures à 12 heures,**
- **à la mairie annexe de Décines-Charpieu, 4 rue Marcellin Berthelot, le mardi 15 décembre 2009 de 9 heures à 12 heures.**

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront transmis au président de la communauté urbaine de Lyon.

Ils seront tenus à la disposition du public dans les mairies de chaque commune membre de la communauté urbaine; dans les mairies des neuf arrondissements de la ville de Lyon et à l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.